

Puteaux, le 23 mai 2016

## Salon des Maires et des Collectivités Locales 2016

### La perspective du BioGPL renforce la pertinence du choix du propane pour les collectivités

Déjà très présent au cœur des 27 000 communes non desservies par le gaz naturel, le propane s'affirme comme le partenaire de la transition énergétique des territoires. Face aux enjeux relatifs à la décentralisation énergétique et au développement des renouvelables que doivent relever les collectivités, la perspective d'une énergie GPL renouvelable ajoute aux arguments en faveur de cette énergie gaz immédiatement disponible sur tout le territoire et plus faiblement carbonée que le fioul.

La loi de Transition énergétique décentralise le pilotage des politiques énergétiques et engage les collectivités dans une nouvelle gouvernance, dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat. Parmi les points majeurs de la loi, les acteurs locaux doivent intégrer une stratégie bas carbone. Le gaz présente de nombreux atouts pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et la pollution locale. L'énergie GPL (les gaz butane et propane) d'origine fossile peut se substituer à des énergies à plus forte teneur en carbone dans les territoires non desservis par le réseau de gaz naturel. Comparé au fioul, le propane et le butane émettent 20% de CO<sub>2</sub> en moins et pas de particules.

Le développement sur le territoire du biogaz, gaz renouvelable, permettra de diminuer encore davantage les émissions de gaz à effet de serre. La perspective de l'arrivée sur le marché, dès 2017, du BioGPL, dont les émissions de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble de son cycle de vie sont 80% inférieures à celles du GPL traditionnel, représente une solution d'avenir à prendre en compte dès à présent. En effet, cette énergie renouvelable produite à partir de matières organiques, présente l'avantage d'être exactement identique, d'un point de vue chimique, au GPL et de pouvoir utiliser les mêmes canaux de distribution : réseaux, bouteilles ou citernes. Que ce soit pour le chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude, les usages sont donc les mêmes qu'avec le butane et propane issus des champs de gaz. Autrement dit, toute installation qui consomme du propane ou du butane pourra progressivement intégrer le BioGPL. C'est le cas notamment pour les réseaux canalisés de propane qui offrent aux administrés une solution compétitive énergétique comparable à celle du gaz naturel pour couvrir leurs besoins de chauffage, d'eau chaude et de cuisson, .

Joël Pedessac, directeur général du CFBP, interviendra à l'occasion du :

- **Salon des Maires et des Collectivités Locales**, le 2 juin à 10h00 dans le cadre de la conférence « *Collectivités et décentralisation de l'énergie* » (Pavillon 3 - Salle 31) ;

- **Forum Enerpresse**, le 24 juin à 9h20 dans le cadre de la table-ronde « *Rupture territoriale - Nouvelle carte des territoires, villes durables, gouvernance, décentralisation* ».

### Les communes développent leurs réseaux canalisés

Fin 2015, on recensait en France 265 réseaux en délégation de service public et 2 990 résultant de contrats commerciaux de droit privé pour desservir des logements collectifs, lotissements, institutions publiques ou encore des zones d'activités. Cela représente une hausse de 13,5% du nombre de réseaux sur un an et une consommation cumulée de 765 GWh. Au global, ce sont

#### Contact presse - We agency

Aymeric Staub 01 44 37 22 18 - [aymeric.staub@we-agency.fr](mailto:aymeric.staub@we-agency.fr)

Lydia Berkani 01 44 37 22 15 - [lydia.berkani@we-agency.fr](mailto:lydia.berkani@we-agency.fr)

46 200 foyers, entreprises et bâtiments publics qui bénéficient des atouts du propane pour leurs usages quotidiens.

Ces réseaux offrent par ailleurs aux 27 000 communes non raccordées à un réseau de gaz naturel une alternative au fioul : le propane, en tant que solution gaz, émet 20% de moins de CO<sub>2</sub>. Elle ne produit pratiquement pas d'oxydes d'azote, pas de suie, pas de fumées grasses, et surtout, pas de particules fines. Le développement du BioGPL renforcera ces bénéfices. Le propane est également une alternative au tout électrique, et offre aux consommateurs un plus grand confort qu'un chauffage par convecteurs.

*« Dans un contexte de décentralisation des politiques et choix énergétiques, les collectivités locales sont à la recherche de solutions pratiques pour leurs usagers, plus respectueuses de l'environnement et à des tarifs compétitifs. La Loi de Transition énergétique, et les débats ayant entouré la COP21, ont mis en lumière la nécessité urgente de repenser notre mix énergétique et de recourir à des solutions complémentaires des énergies renouvelables », explique Joël Pedessac, directeur général du Comité Français Butane Propane (CFBP).*

### **À propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière de l'énergie GPL (les gaz butane et propane). Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques tant au niveau français qu'europpéen et international. Son rôle majeur est de défendre et valoriser l'énergie GPL, les gaz butane et propane, dans un contexte énergétique en constante mutation. Si la sécurité est au cœur des préoccupations de la filière des GPL, elle contribue aussi activement aux politiques de développement durable et de maîtrise de l'énergie. Pour plus d'information : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr) ; [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr) ; [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)

### **Contact presse – We agency**

Aymeric Staub 01 44 37 22 18 – [aymeric.staub@we-agency.fr](mailto:aymeric.staub@we-agency.fr)

Lydia Berkani 01 44 37 22 15 – [lydia.berkani@we-agency.fr](mailto:lydia.berkani@we-agency.fr)